



L'écho des pelouses

La lettre d'information dédiée au site Natura 2000 des Pelouses calcaïques de la côte chalonnaise

N°6 septembre 2015

Retour sur actu

Avril : diagnostics environnementaux dans les exploitations agricoles.

20 et 23 avril : interventions en classe et sorties terrain à Rully.

26 avril : randonnée sur Chassey-le-Camp avec l'association Cactus.

1 juin : randonnée sur la Folie avec le Grand Chalon.

01 au 08 juin : exposition photo à Chalon-sur-Saône.

Le mot du président

En cette période économique difficile, on pourrait penser que l'état de nos pelouses calcaïques est une préoccupation de second ordre.

Ces terrains ingrats qui ont vu peiner nos anciens pour en tirer une maigre subsistance, sont, bien au contraire, un patrimoine précieux à bien des égards. Leur mise en valeur par une agriculture adaptée, ou encore leur découverte au fil de randonnées sont deux exemples de nos objectifs.

Bernard Simonet, président du COSUI



Lézard vert se réchauffant au soleil

Agenda

19-20 Septembre : les journées du patrimoine à Chassey-le-Camp

27 Septembre : journée de la voie verte à Buxy

Octobre – novembre

Finalisation du projet de mise en place de mobilier urbain (bornes d'accueil et panneaux d'information)

En bref

Les nouvelles MAEC

Pour la période 2015-2020, les mesures agro-environnementales territorialisées (MAE-T) ont été transformées en mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). C'est dans un contexte assez tendu que ces mesures ont été instaurées et mises en place dans toute la France. Sur le site, le principe et les exigences restent les mêmes. Le pâturage extensif, la réouverture et le maintien de l'ouverture des pelouses calcaïques, et l'absence de fertilisation sont toujours les maîtres mots pour conserver ce site en bon état et laisser prospérer la flore et la faune typiques de ces milieux. En cette première année, la priorité a été donnée à la reconduction des contrats en cours et 4 exploitants se sont réengagés. D'ici au printemps 2016, les autres exploitants intéressés peuvent déjà contacter l'animatrice. Elle leur présentera chaque mesure proposée, avec son cahier des charges à respecter ainsi que le montant des aides financières correspondantes.

P.P.

Plus d'infos sur : pelouescalcaires-cotechalonnaise.n2000.fr



Responsable de publication : Daniel DUPLESSIS
Lettre semestrielle éditée par la communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise.

Articles : Pauline Perréard,
Gil Nunes, Mickaël Sthal

ZOOM SUR...

La faune

Ce grand rapace est un oiseau migrateur, comme son cousin le milan noir. Ils nous reviennent du sud et d'Afrique dès le début du mois de mars et emplissent à nouveau le ciel de leurs majestueux vols planés. On reconnaît sa silhouette à sa queue échancrée taillée en M, plus marqué chez le royal que le noir. En plus de sa queue, on le reconnaît aux taches blanches sous le dessous des ailes. Son long cri aigu plaintif proche

d'un miaulement est également caractéristique.

Il chasse sur des terrains ouverts comme les zones herbeuses parsemées de quelques bouquets d'arbres. Sa vue huit fois plus performante que la nôtre, lui permet de repérer et d'observer ses proies de haut. La modification des habitats et l'utilisation des insecticides (entraînant une stérilité) sont les principales menaces qui pèsent sur cette magnifique espèce. P.P.



Le milan royal

La flore

L'érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*



La feuille trilobée de L'érable

L'Erable de Montpellier est un arbre de petite taille (15m au maximum) qui affectionne les milieux calcaires où il cohabite souvent avec le chêne pubescent. Comme son nom l'indique, il est présent dans la partie sud de la France mais, grâce à des conditions climatiques favorables (ensoleillement), il a colonisé toute la vallée du Rhône jusqu'en Bourgogne où il est en limite d'aire, c'est à dire

qu'on ne le trouve pas au nord de notre région. La feuille, d'un vert foncé et brillant sur le dessus, est composée de 3 lobes distincts. Ses fleurs jaunâtre en inflorescences érigées puis tombantes sont visibles au printemps. Les fruits très caractéristiques des érables, les samares, comportent pour cette espèce deux ailes presque parallèles. G.N

Les milieux

Les forêts qui se trouvent en bordures de pelouses sont des milieux secondaires très importants pour de nombreuses espèces. Qu'il s'agisse de territoires de chasse, de gagnage, de reproduction, ou tout simplement de repos, ces milieux complémentaires contribuent à la richesse locale selon « l'hypothèse

de l'hétérogénéité de l'habitat ». Ceci s'explique par la mise à disposition, pour les espèces, d'une plus large gamme de ressources.

Qualité et hétérogénéité sont des caractéristiques qu'il convient de prendre en compte dans la gestion

des espaces.



Chemin à travers une forêt

ILS ONT VU...

Animation

Mi-avril, 23 CM1 de l'école de Rully ont découvert Natura 2000 au travers de deux journées d'activités complètes. Ateliers, jeux de rôles, jeux de réflexion et deux après-midi sur le terrain des pelouses de la Montagne de la Folie leur ont permis de s'immerger dans le monde des pelouses calcaires.



Découverte des pelouses à Rully

Fin avril, l'association Cactus a, elle aussi, souhaité faire découvrir les richesses naturelles locales à des habitants de Chagny. Un groupe familial d'une vingtaine de personnes a donc arpenté les chemins rocailleux de la Folie sous un ciel menaçant et ont pu observer de belles orchidées.



Randonnée du dimanche

En juin, 14 participants ont aussi découvert la Folie dans une ambiance bon enfant lors d'une randonnée co-organisée avec le Grand Chalon.

Durant la semaine consacrée au développement durable, l'exposition photo a été réinstallée à l'office de tourisme de Chalon-sur-Saône.



Un paysage toujours aussi apprécié

ILS SE SONT ENGAGÉS...

Agriculture

Les exploitants agricoles qui ont installé leurs moutons et leurs ruches sur les pelouses de Saules vont également s'installer sur le Mont Saint Roch. Actuellement côté Saint-Gengoux-le-National, aucune activité agricole n'y a lieu et seul un broyage réalisé annuellement par la commune permet au site de ne pas s'enfricher trop rapidement. Cette mesure n'étant pas suffisante et relativement coûteuse, une activité agricole est préférable et plus pérenne. Les ruches seront donc en bordure de chemin tout au Nord du site, à l'abri des vents. Le pâturage lui, sera installé en parcs électriques

A faire pâturer et installer des ruches sur le Mont Saint Roch

mobiles sur toutes les pelouses entourant la statue de la Madonne et l'antenne, emplacements qui resteront bien sûr accessibles au touristes et aux chasseurs. Côté Burnand, aucun entretien ne peut actuellement être effectué mécaniquement à cause de la très grande pente. Ainsi, le pâturage sera plus que bienvenu pour réouvrir cette zone riche mais déjà sujette à fermeture. Travaillons donc à ce que tous ces acteurs de la préservation des milieux et des espèces cohabitent sans difficulté! P.P.



Les pelouses du Mont Saint-Roch

PORTAIT DE ...

Vie sociale

Une mascotte est née

Fruit de l'imagination d'Adeline Ménagé, graphiste et illustratrice, vous pourrez désormais retrouver ce petit personnage, mis en scène sous les traits du Damier de la Succise, (une espèce de papillon menacée), sur divers documents pédagogiques édités par les Pelouses Calcaïques de la Côte Chalonnaise.



Une première collaboration avec l'artiste avait permis en 2012, au logo des Pelouses Calcaïques de la Côte Chalonnaise de voir le jour.

Adeline est une enfant du pays qui, originaire de la Vallée des Maranges, est très attachée à sa clientèle locale.

Son entreprise « Miss Click ! », basée à Chagny, conseille et propose une conception sur mesure de votre projet graphique.

Adeline met sa créativité et son univers au service d'outils de communication pour les professionnels, particuliers et associations (logo, cartes de visite, flyers, dépliants, affiches ...).



Vous pouvez retrouver ses réalisations sur son site internet : www.missclick.fr ou via sa page Facebook.

MS

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

Vie du site

Zoom sur :

Initié il y a déjà quelques temps, le projet pédagogique d'installation de mobilier urbain au sein de plusieurs pelouses calcaires du site Natura 2000, sera finalisé avant la fin de l'année.

Ces mobiliers viennent clore un projet de sensibilisation et d'information de la population locale et touristique à la biodiversité et à la sensibilité du milieu.

Ils seront installés au sein de 4 secteurs distincts de la côte chalonnaise (13 communes sont concernées).

On trouvera d'une part des panneaux informatifs, qui dévoileront et expliqueront le fonctionnement des pelouses et les richesses locales, et d'autre part des totems symbolisant les points d'entrée sur les pelouses remarquables.

Nous vous invitons à découvrir ces réalisations et réapprendre la nature au gré de vos balades.

MS



Modèle de panneau

Prochaine parution prévue au printemps 2016. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, vos initiatives, dates de visites...

Communauté de communes
Sud Côte chalonnaise
03.85.45.82.97
aninat2000.p3c@ccscc.fr

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou être intégré dans la liste de distribution par mail, n'hésitez pas à nous contacter.